

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE2101 AFP et stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 3			
Ancien Code	PERE2B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB2110		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) Elise MOTTE (elise.motte@helha.be) Didier JOURNEE (didier.journee@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degosserie@helha.be) Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant d'appliquer, s'approprier, adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co-enseignement et de la co-intervention
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme en tenant compte d'éventuels prérequis
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Prévoir une méthodologie adéquate
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels
- Gérer la prise de notes des élèves (y-compris le journal de classe)
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports didactiques/numériques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActiveInspire, Geogebra, Plickers ...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique

· Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE2B11AFPS1A AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 3 120 h / 4 C

PERE2B11AFPS1B Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 3 60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE2B11AFPS1A AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 3 40

PERE2B11AFPS1B Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 3 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

- **L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.**
- **Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q1, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit.**

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.1 : appliquer des dispositifs vus en formation en section 3			
Ancien Code	22_PERE2B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB2111		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant devra appliquer, s'approprier, adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT2
 AAT4
 AAT5
 AAT6
 AAT10
 AAT11

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Coenseignement
 Maîtrise rigoureuse et précise des savoirs abordés.
 Maîtrise des programmes et applications de ceux-ci (objectifs/compétences spécifiques et transversales/visées).
 Elaborer un canevas de leçon, des feuilles élèves et autres médias fonctionnels.
 Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation).
 Méthodologie adéquate.
 Registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation.
 Maîtrise de la langue orale et écrite: 99% de graphies correctes à l'écrit.
 Consignes claires et précises.
 Inégalités sociales, culturelles et vivre-ensemble.

Démarches d'apprentissage

Collaborer activement, coconstruire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants dans un travail d'équipe.
 Garder des traces écrites des travaux collaboratifs.

Adapter les contenus au niveau des élèves.

Faire appliquer les règles de classe explicites et propices à un bon climat de classe.

Utiliser le renforcement positif.

Gérer la prise de notes des élèves.

Remettre en question sa pratique, ajuster sa leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande des étudiants, les enseignants se rendent disponibles pour des entretiens individuels ou collectifs pendant les cours et en dehors des cours.

Sources et références

Des références bibliographiques seront données lors des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les ppt, notes de cours postées sur ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur base de la présentation d'un pecha kucha (20 slides de 20 secondes). Une présence d'un minimum de 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.1 : appliquer des dispositifs vus en formation en section 3			
Ancien Code	22_PERE2B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB2112		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant devra appliquer, s'approprier, adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT2
 AAT4
 AAT5
 AAT6
 AAT10
 AAT11

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Coenseignement

Maitrise rigoureuse et précise des savoirs abordés.

Maitrise des programmes et applications de ceux-ci (objectifs/compétences spécifiques et transversales/visées).

Elaborer un canevas de leçon, des feuilles élèves et autres médias fonctionnels.

Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation).

Méthodologie adéquate.

Registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation.

Maitrise de la langue orale et écrite: 99% de graphies correctes à l'écrit.

Consignes claires et précises.

Inégalités sociales, culturelles et vivre-ensemble.

Démarches d'apprentissage

Collaborer activement, coconstruire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants dans un travail d'équipe.

Garder des traces écrites des travaux collaboratifs.

Adapter les contenus au niveau des élèves.

Faire appliquer les règles de classe explicites et propices à un bon climat de classe.

Utiliser le renforcement positif.

Gérer la prise de notes des élèves.

Remettre en question sa pratique, ajuster sa leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande des étudiants, les enseignants se rendent disponibles pour des entretiens individuels ou collectifs pendant les cours et en dehors des cours.

Sources et références

Des références bibliographiques seront données lors des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les ppt, notes de cours postées sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur base de la présentation d'un pecha kucha (20 slides de 20 secondes). Une présence d'un minimum de 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).